

PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 27 juin 2023, à 19 h 30, à l'ancien édifice municipal de Paquetville

Présents : Denis Landry, maire
Luc Robichaud, conseiller général
Suzanne Thériault, conseillère générale
Cathy Gosselin, conseillère quartier 1
Etienne Cormier, conseiller quartier 2
Albert Lagacé, conseiller quartier 3
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4
Danny Comeau, conseiller quartier 5
Louis LeBouthillier, conseiller quartier 6
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière
Ghislain Comeau, directeur général adjoint/trésorier
Jessica Thériault, greffière adjointe

1. Appel à l'ordre

Monsieur le Maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 30.

2. Constatation du quorum

La directrice générale confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-073

5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 mai 2023

Il est proposé par le conseiller Luc Robichaud et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 mai 2023 soit adopté tel que lu. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-074

Page 1 sur 6

6. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 13 juin 2023

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Louis LeBouthillier, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 13 juin 2023 soit adopté tel que lu. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-075

7. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 20 juin 2023

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Cathy Gosselin, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 20 juin 2023 soit adopté tel que lu. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-076

8. Affaires découlant du procès-verbal

La directrice générale présente les items des procès-verbaux ayant nécessité des suivis.

9. Correspondance

Monsieur le Maire demande si quelqu'un avait des questions ou commentaires sur la correspondance envoyée et reçue de juin 2023. Le conseiller Albert Lagacé demande que la lettre envoyée au MTI pour les chemins Val-Doucet et Savoie soit lue pour les gens présents dans la salle et la directrice générale en fait la lecture.

10. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux

10.1. Présentation de l'état des finances de janvier à avril 2023

Le directeur générale adjoint/trésorier présente aux membres du conseil le portrait financier de la Municipalité des Hautes-Terres pour le premier trimestre de 2023.

10.2. Lecture intégrale de l'arrêté 2023-03 Arrêté sur le lotissement dans la Municipalité des Hautes-Terres

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Hautes-Terres désire adopter un plan de lotissement global sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les article 15(3) et 70 de la *Loi sur la gouvernance locale*, qui permettent de lire un sommaire de l'arrêté au lieu de l'intégralité, ont été respectée;

La directrice générale de présente un sommaire de l'arrêté 2023-03 Arrêté sur le lotissement dans la Municipalité des Hautes-Terres;

Il est ensuite proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que l'arrêté 2023-03 Arrêté sur le lotissement dans la Municipalité des Hautes-Terres, dont l'intégralité a été lu, soit adopté. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-077

10.3. Troisième lecture par son titre de l'arrêté 2023-03 Arrêté sur le lotissement dans la Municipalité des Hautes-Terres

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Hautes-Terres désire adopter un plan de lotissement global sur l'ensemble de son territoire;

Le conseiller Albert Lagacé fait donc la troisième lecture du titre de l'arrêté 2023-03 Arrêté sur le lotissement dans la Municipalité des Hautes-Terres;

Il est ensuite proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseillère Nathalie Mallais Comeau, que l'arrêté 2023-03 Arrêté sur le lotissement dans la Municipalité des Hautes-Terres, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-078

10.4. Approbation d'activités avec présence de cantines mobiles

CONSIDÉRANT QUE l'article 10 de l'arrêté 2023-02 Arrêté concernant les marchands ambulants, les colporteurs, les cuisines de rue et les ventes-débaras dans la Municipalité des Hautes-Terres prévoit des exceptions;

CONSIDÉRANT QUE l'article 10.g. dudit arrêté prévoit une exception pour les cantines mobiles dans le cours d'une activités spéciale ou populaire reconnue et autorisé par le conseil;

Il est proposé par la conseillère Cathy Gosselin et appuyé par le conseiller Luc Robichaud, que l'activité *Paquetstock* et l'activité *À votre santé!* soient nommées comme activités reconnues par le Conseil pour l'année 2023, pour ainsi faire exception à l'arrêté 2023-02.

Résolution no 2023-06-079

10.5. Adoption des états financiers du Village de St-Isidore et du Village de Paquetville pour l'année 2022

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Cathy Gosselin, que le Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres adopte les états financiers pour l'année 2022, de l'ancien Village de Paquetville et de l'ancien Village de St-Isidore, tels que présentés. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-080

10.6. Nomination de deux nouveaux pompiers volontaires

CONSIDÉRANT QUE le chef pompier de la caserne de St-Sauveur et celui de la caserne de St-Isidore ont recommandé la nomination de deux nouveaux pompiers volontaires;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que Monsieur Jeff Larocque soit nommé comme pompier volontaire pour le Service d'Incendie de St-Sauveur, et que Monsieur David Duguay soit nommé comme pompier volontaire pour le Service d'Incendie de St-Isidore. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-081

10.7. Choix du contracteur pour l'agrandissement de la caserne de St-Isidore

Suite aux résultats de l'appel d'offre et aux négociations avec le seul contracteur ayant soumissionné,

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Louis LeBouthillier, que la Municipalité des Hautes-Terres accepte l'offre de Genibuild Construction Ltd pour effectuer les travaux d'agrandissement de la caserne de St-Isidore, pour le montant de 747 600 \$ plus TVH et négocie l'ajout de trois portes de garages vitrées. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-082

10.8. Demande de l'avis du CRP pour une modification de l'arrêté de zonage

Lors de la réunion du conseil municipal de la Municipalité des Hautes Terres, tenue le 27 juin 2023,

Il est proposé par le conseiller Luc Robichaud et appuyé par la conseillère Cathy Gosselin,

QU'IL soit résolu de demander au Comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant le plan municipal et l'arrêté de zonage en ce qui concerne le projet suivant :

Permettre la conversion d'un restaurant en une habitation multifamiliale de trois logements

C'est en vertu de l'article 110(1) de la Loi sur l'urbanisme que nous vous demandons de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de nous communiquer votre avis écrit dans les 30 jours suivant cette demande.

Résolution no 2023-06-083

10.9. Autorisation d'émission d'un permis provisoire

Lors de la réunion du conseil municipal de la Municipalité des Hautes Terres tenue le 27 juin 2023, il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé du conseiller Étienne Cormier, qu'il soit résolu que la Municipalité des Hautes-Terres appuie la demande de Monsieur Marc Chiasson pour l'obtention d'un permis provisoire afin de convertir son restaurant en une habitation multifamiliale de trois logements sur le terrain portant le numéro d'identification 20917662.

Par ailleurs, la Municipalité des Hautes-Terres comprend, qu'advenant que la situation devienne illégale suite à l'échéance du permis provisoire, à l'échec d'un processus de modification au zonage ou de toute autre mesure prise dans le but de rendre conforme le projet, la municipalité devra se prononcer sur le besoin d'entreprendre les procédures légales nécessaires et ceci, à ses propres frais. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-084

10.10. Politique de dons

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que la Municipalité des Hautes-Terres adopte la politique de dons telle que présentée et que celle-ci entre en vigueur dès maintenant. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-085

10.11. Nomination d'un membre du Conseil sur le conseil d'administration du musée de St-Isidore

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que le conseiller Louis LeBouthillier soit nommé comme représentant du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres au conseil d'administration du musée de St-Isidore.

Résolution no 2023-06-086

10.12. Exemption d'une propriété aux redevances d'usages relativement au système d'égout

CONSIDÉRANT QUE l'épicerie Notre Marché à St-Isidore a déposé une demande de connexion au système d'égouts sanitaires et qu'après évaluation, la connexion s'avère compliquée et très dispendieuse et que la ligne de connexion devrait passer sur un droit de passage et non le terrain de la propriété;

Il est proposé par le conseiller Louis LeBouthillier et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que la Municipalité des Hautes-Terres accepte d'exempter Notre Marché, située au 3951 boulevard des Fondateurs, à St-Isidore, des redevances d'usage relatifs au système d'égout sanitaire, en raison d'un problème

au niveau de notre infrastructure, et ce, pour une période de cinq ans. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-087

10.13. Préoccupation relativement aux odeurs nauséabondes dans la région de Val-Doucet

Le conseiller Albert Lagacé présente le dossier. Il est ensuite proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Louis LeBouthillier, que la Municipalité des Hautes-Terres mandate la directrice générale d'entamer les démarches nécessaires auprès du ministère de l'Environnement afin de trouver une solution pour régler le problème. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-088

11. Demandes de renseignements et annonces des membres du Conseil

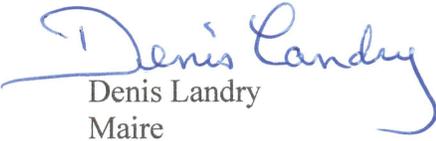
Les conseillers posent diverses questions et apportent des informations relativement à l'agrandissement prévu de la clinique médicale de St-Isidore, la descente de bateau à Maltempec, l'entretien paysager, les tours de télécommunications, l'agrandissement de la caserne de St-Sauveur, la réparation de la rue des Érables ainsi que la circulation des camions lourds.

12. Présentations et interventions du public

Plus de 50 personnes étaient présentes à la réunion. Plusieurs sujets ont été apportés, dont les projets pour l'ancien édifice municipal de Paquetville, le trafic de camion lourds sur la rue des Érables, le chemin Val-Doucet et le 150^e de Paquetville.

13. Ajournement

La conseillère Nathalie Mallais Comeau propose l'ajournement et la séance est levée à 21 h 34.


Denis Landry
Maire




Vanessa Haché Breau
Directrice générale/Greffière